



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4345

Approbation d'un avenant à la convention d'objectifs de la SCOP SARL Théâtre Nouvelle Génération signée le 18 mai 2016 - Année 2019

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 DECEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme GRANJON (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

**2018/4345 - APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION
D'OBJECTIFS DE LA SCOP SARL THEATRE NOUVELLE
GENERATION SIGNEE LE 18 MAI 2016 - ANNEE 2019
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **3 décembre 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Considérant la politique culturelle de la Ville se traduisant dans le spectacle vivant par un soutien à la création et un soutien aux lieux de diffusion, la Ville a soutenu la candidature de Joris Mathieu pour un projet commun avec le théâtre des Ateliers et le Théâtre Nouvelle Génération. Cette équipe utilise donc le théâtre de Vaise à titre d'occupant prioritaire. Par acte séparé, une convention de mise à disposition des locaux est conclue entre la Ville et la SCOP Théâtre Nouvelle Génération.

A l'issue du premier mandat de directeur de Joris Mathieu, de 2015 à 2018, la Ministre de la Culture et de la Communication a informé Joris Mathieu du renouvellement de son mandat à la direction du CDN –à compter du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 1^{er} janvier 2022.

La Ville de Lyon, dans le prolongement historique de son soutien au TNG et aux Ateliers, souhaite continuer à accompagner le développement de ce projet. Dans la perspective de la finalisation courant 2019 du projet artistique du second mandat du Directeur du TNG, la Ville de Lyon propose un avenant à la convention d'objectifs pour l'année 2019.

Vu ladite convention,

Vu l'avis du Conseil **du 9^e arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. L'avenant à la convention d'objectifs entre la Ville de Lyon et la SCOP SARL Théâtre Nouvelle Génération est approuvé.
2. Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER